



# À L'ABRI DES REGARDS

Violences sexuelles par des militaires burundais  
dans la province du Sud-Kivu au Congo

L'Initiative pour les droits humains au Burundi

## **À L'ABRI DES REGARDS**

Violences sexuelles par des militaires burundais  
dans la province du Sud-Kivu au Congo

Décembre 2023



## **QU'EST-CE QUE L'INITIATIVE POUR LES DROITS HUMAINS AU BURUNDI ?**

L'Initiative pour les droits humains au Burundi (IDHB) est un projet indépendant, qui vise à documenter l'évolution de la situation des droits humains au Burundi. L'IDHB cherche à révéler les causes des violations des droits humains, en vue d'établir une base de données précises et fiables qui aidera à rendre justice aux Burundais et à rétablir le respect des droits humains.

Les publications de l'IDHB analysent également le contexte politique et social dans lequel ces violations se produisent, afin de fournir une compréhension plus approfondie et plus nuancée des tendances des droits humains au Burundi.

L'IDHB n'a aucune affiliation politique. Ses enquêtes portent sur les violations des droits humains commises par le gouvernement burundais, ainsi que sur les abus perpétrés par des groupes d'opposition armés.

L'IDHB accueille volontiers des commentaires sur ses publications, ainsi que de plus amples informations sur la situation des droits humains au Burundi. Veuillez écrire à l'adresse suivante : [contact@burundihri.org](mailto:contact@burundihri.org) ou +1 267 896 3399 (WhatsApp). Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site [burundihri.org](http://burundihri.org) ou sur Twitter : [twitter.com/@BHRI\\_IDHB](https://twitter.com/@BHRI_IDHB).

## **TABLE DES MATIÈRES**

Introduction	4
Méthodologie	6
1. Contexte	6
2. Le caractère évolutif du déploiement burundais au Sud-Kivu	8
3. Officiers supérieurs burundais impliqués dans l'opération au Sud-Kivu	11
4. Violations des droits humains commises par des membres de l'armée burundaise au Sud-Kivu	14
5. Violences sexuelles commises par des <i>Imbonerakure</i>	17
6. Atteintes aux droits humains par des groupes armés burundais	18
7. Conclusion	20

## Introduction

Le président burundais Évariste Ndayishimiye a salué l'opération militaire conjointe entre les forces de sécurité burundaises et congolaises dans la province du Sud-Kivu en République démocratique du Congo (RDC). Il a affirmé que les groupes armés congolais qui opèrent au Sud-Kivu, ainsi que la population civile, font confiance aux troupes burundaises et que des combattants de groupes armés se sont rendus.<sup>1</sup>

La réalité est cependant bien plus complexe.

L'Initiative pour les droits humains au Burundi (IDHB) a documenté des violations des droits humains et des actes de violence commis par des membres de l'armée burundaise contre des civils congolais depuis leur déploiement au Sud-Kivu en décembre 2021. Des victimes et des membres de leurs familles ont déclaré que des militaires burundais ainsi que des membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir au Burundi, les *Imbonerakure*, ont violé, enlevé, détenu arbitrairement et maltraité des civils congolais, et pillé leurs biens.

En septembre 2022, par exemple, des hommes armés en uniforme militaire burundais parlant le kirundi, la langue du Burundi, ont violé plusieurs femmes congolaises, puis les ont accusées d'être les « épouses » de membres de groupes armés burundais. Lors d'un autre incident, également en septembre 2022, des militaires burundais ont violé une Congolaise et sa belle-sœur de 16 ans, devant ses trois enfants. Lors d'un horrible incident survenu en octobre 2022, un membre des *Imbonerakure* a inséré le canon de son arme dans le vagin d'une femme congolaise devant ses enfants.

Des membres de groupes d'opposition armés burundais ont également commis des violences sexuelles à l'encontre de femmes congolaises. En novembre 2022, des membres du Mouvement de la résistance pour un État de droit-Tabara (RED-Tabara) ont enlevé des femmes et les ont détenues comme esclaves sexuelles. Dans d'autres cas, plusieurs femmes ont déclaré que des hommes parlant kirundi et en partie vêtus d'uniformes militaires les avaient violées ; elles n'ont pas été en mesure d'identifier le groupe armé auquel ils appartenaient.

Dans un premier temps, l'armée burundaise a déployé des troupes au Sud-Kivu dans le cadre d'une opération non officielle à partir de fin 2021. Cette opération s'est poursuivie clandestinement jusqu'à devenir officielle en août 2022.<sup>2</sup> Ces deux phases ont été marquées par la désinformation. Des membres du gouvernement burundais ont déformé la nature de l'opération, trompé les

---

<sup>1</sup> France 24, « Évariste Ndayishimiye : 'Il y a une avancée significative dans les négociations sur l'est de la RDC' », <https://www.france24.com/fr/%C3%A9missions/l-entretien/20221121-%C3%A9variste-ndayishimiye-il-y-a-une-avance-%C3%A9-significative-dans-les-n%C3%A9gociations-sur-l-est-de-la-rdc>, 21 novembre 2022.

<sup>2</sup> L'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Une opération de dissimulation : La mission secrète du Burundi au Congo », [https://burundihri.org/french/july\\_2022.php](https://burundihri.org/french/july_2022.php), juillet 2022.

*Imbonerakure* pour qu'ils partent combattre en RDC et n'ont pas fourni d'informations précises sur les circonstances de la mort des militaires burundais à leurs familles immédiates.

Plusieurs responsables militaires impliqués dans la planification et la réalisation de l'opération ont été accusés de graves violations des droits humains au Burundi dans le passé. Le gouvernement burundais a non seulement omis de les obliger à rendre des comptes, ainsi que d'autres responsables militaires en position d'autorité, pour les violations de droits humains commises sous leur commandement, mais il les a également récompensés en les déployant dans des missions de maintien de la paix lucratives.

Le Burundi, qui a ratifié les Conventions de Genève, est lié par le droit international humanitaire (également connu sous le nom de « *droit de la guerre* »). L'armée burundaise, partie au conflit en RDC, n'a pas respecté ses obligations juridiques internationales depuis l'entrée de ses troupes en RDC en décembre 2021. Son mépris des droits des civils congolais dans les zones où ses troupes ont opéré – notamment leur implication dans le viol de femmes et de filles congolaises – a conduit à des violations flagrantes du droit de la guerre, susceptibles de constituer des crimes de guerre.<sup>3</sup>

Les acteurs internationaux, en particulier ceux préoccupés par le conflit armé en RDC, devraient aborder la question des graves violations des droits humains commises par les troupes burundaises au Sud-Kivu auprès des autorités burundaises au plus haut niveau. Ils devraient faire pression sur elles pour qu'elles demandent des comptes aux responsables, notamment aux commandants burundais qui avaient – ou auraient dû avoir – connaissance des viols, des mauvais traitements et autres violations de droits humains commises par les troupes qu'ils supervisaient.

Les acteurs internationaux devraient également faire part de leurs préoccupations quant à l'implication dans l'opération en RDC de plusieurs responsables militaires burundais ayant commis ou supervisé de graves violations des droits humains au Burundi au cours des années précédentes, notamment ceux désignés dans ce rapport.

Les gouvernements et les organismes intergouvernementaux devraient subordonner la formation et d'autres formes de soutien aux forces armées burundaises à des enquêtes crédibles ainsi qu'à des actions visant à demander des comptes aux auteurs de violations des droits humains contre les civils congolais au Sud-Kivu, ainsi qu'à leurs commandants. Ce soutien devrait également être subordonné au retrait des opérations de maintien de la paix et, le cas échéant, à la poursuite en justice de hauts responsables burundais impliqués dans de graves violations des droits humains au Burundi.

---

<sup>3</sup> Le Protocole II, Article 4 des Conventions de Genève de 1949 stipule que « *les atteintes à la dignité de la personne, notamment les traitements humiliants et dégradants, le viol, la contrainte à la prostitution et tout attentat à la pudeur* » sont et demeureront interdits. Voir Comité international de la Croix-Rouge, « Article 4 – Garanties fondamentales », <https://ihl-databases.icrc.org/fr/ihl-treaties/apii-1977/article-4>, et la Convention IV relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, article 27, qui stipule que : « *Les femmes seront spécialement protégées contre toute atteinte à leur honneur, et notamment contre le viol, la contrainte à la prostitution et tout attentat à leur pudeur.* » <https://ihl-databases.icrc.org/fr/ihl-treaties/gciv-1949/article-27>.



Parallèlement à leur implication au Sud-Kivu, le déploiement de troupes burundaises dans la province du Nord-Kivu en RDC a attiré l'attention des médias, notamment en ce qui concerne la collaboration de l'armée burundaise avec les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), dans la lutte contre le M23, un groupe armé congolais soutenu par le Rwanda, et la mort de plusieurs militaires burundais sur le champ de bataille. L'armée burundaise a opéré au Nord-Kivu dans le cadre de la force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) ; le gouvernement congolais n'a pas renouvelé le mandat de la force, qui a pris fin le 8 décembre 2023. Ce rapport se concentre cependant sur l'opération militaire burundaise au Sud-Kivu, qui a suscité beaucoup moins d'attention.

## Méthodologie

Il est difficile de documenter et de vérifier de manière approfondie toutes les violations des droits humains commises par des membres de l'armée burundaise au Sud-Kivu en raison de l'étendue des zones dans lesquelles ils opèrent, de la présence de groupes armés congolais dans ces zones et de l'absence de réseaux téléphoniques fiables. Cependant, l'IDHB s'est entretenue avec diverses sources congolaises et burundaises, notamment des responsables militaires congolais, des militaires burundais – pendant et après leur déploiement au Sud-Kivu – ainsi qu'un grand nombre de victimes et membres de leurs familles qui ont raconté en détail les violations de droits humains perpétrées par des militaires burundais et les exactions commises par des *Imbonerakure*.

L'IDHB a soumis ses conclusions et questions par écrit au président Évariste Ndayishimiye ; au ministre de la Défense du Burundi, Alain Tribert Mutabazi ; au chef d'état-major de la Force de défense nationale du Burundi (FDNB), Prime Niyongabo ; au commandant adjoint de la force terrestre de la FDNB, Ignace Sibomana ; à l'ancien commandant du contingent burundais au Nord-Kivu, Ildephonse Baranyikwa ; et au ministre de la Défense de la RDC, Jean-Pierre Bemba, avant publication, en vue d'intégrer leurs réponses. Le seul responsable qui a répondu était Prime Niyongabo, qui a demandé à rencontrer l'IDHB avant de soumettre une réponse écrite. L'IDHB a proposé un appel, car une réunion en personne ne serait pas possible ; au moment de la rédaction du présent rapport, Niyongabo n'avait pas répondu à cette suggestion ni fourni de réponse écrite aux questions.

## 1. Contexte

Depuis plusieurs années, les forces armées burundaises mènent des opérations conjointes avec les FARDC contre les groupes d'opposition armés burundais opérant dans l'est de la RDC.

L'une de leurs principales cibles a été une faction des Forces nationales de libération (FNL) dirigée par Aloys Nzabampema,<sup>4</sup> qui s'est séparée des FNL il y a plus de 10 ans et opère dans le Sud-Kivu.<sup>5</sup> Le gouvernement burundais a secrètement entraîné des *Imbonerakure* en 2014 à Kiliba Ondes, un village de l'est de la RDC, pour attaquer les FNL-Nzabampema et d'autres groupes armés burundais.<sup>6</sup>

La menace représentée par les FNL-Nzabampema a fluctué au fil des années. Ce groupe aurait collaboré avec plusieurs groupes armés congolais et aurait été impliqué dans des vols de bétail, des pillages et d'autres activités criminelles.<sup>7</sup> Un ancien membre des FNL a déclaré que Nzabampema avait parfois collaboré avec le service de renseignement burundais et lui avait transmis des informations sur RED-Tabara.<sup>8</sup>

En 2015, la crise politique et des droits humains au Burundi a encouragé l'opposition armée, notamment RED-Tabara – un groupe armé créé en 2011 qui s'est renforcé autour du mouvement de protestation contre le troisième mandat de l'ancien président Pierre Nkurunziza en 2015.

En 2020 et 2021, un certain nombre d'attaques armées ont eu lieu au Burundi, certaines près de la frontière avec la RDC et d'autres au centre du pays ou ailleurs. Dans la plupart des cas, l'identité des agresseurs reste inconnue. RED-Tabara a revendiqué plusieurs de ces attaques, dont une attaque au mortier près de l'aéroport de Bujumbura en septembre 2021 ainsi qu'une attaque contre une antenne de communication dans la province de Bubanza en septembre 2023.<sup>9</sup> RED-Tabara a affirmé que ses combattants se sont affrontés à des militaires burundais dans la nuit du 10 au 11 décembre 2023 à Gihanga, dans la province de Bubanza. Une habitante locale a déclaré qu'une forte explosion a eu lieu vers minuit, mais n'a pas entendu d'affrontements armés dans la localité ; certaines infrastructures ont été endommagées et un civil a été tué.<sup>10</sup>

---

<sup>4</sup> Le FNL était un groupe armé majoritairement hutu formé en 1980, qui s'est transformé en parti politique en 2009 et a changé son nom en CNL en 2019. Le CNL est actuellement le plus grand parti d'opposition au Burundi.

<sup>5</sup> Voir Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo, rapport intérimaire, <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N12/348/80/PDF/N1234880.pdf?OpenElement>, 21 juin 2012.

<sup>6</sup> Entretien avec un responsable du service de renseignement burundais, 12 août 2020. Voir également Radio France Internationale, « RDC : l'ONU confirme la présence de l'armée burundaise à Kiliba », <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20141002-rdc-onu-confirme-presence-armee-burundaise-kiliba>, 3 octobre 2014, et Iwacu, « Des Imbonerakure sont-ils en RDC ? », <https://www.iwacu-burundi.org/desimbonerakure-sont-ils-en-rdc/>, 19 mai 2014.

<sup>7</sup> Entretien avec une victime de pillage par des combattants du FNL-Nzabampema, 17 juin 2023.

<sup>8</sup> Entretien avec un ancien membre des FNL, 27 mars 2022.

<sup>9</sup> RED-Tabara a revendiqué l'attaque contre l'antenne de communication, mais a nié avoir tendu une embuscade à une voiture dans la même localité, au cours de laquelle deux passagers ont été tués et un autre blessé. Voir [https://twitter.com/Red\\_Tabara/status/1698356224822005849](https://twitter.com/Red_Tabara/status/1698356224822005849) et Reuters, « Gunmen kill two in car in Burundi near DR Congo border, residents say », <https://www.reuters.com/world/africa/gunmen-kill-two-car-burundi-near-dr-congo-border-residents-say-2023-09-03/>, 3 septembre 2023.

<sup>10</sup> Voir RED-Tabara, [https://twitter.com/Red\\_Tabara/status/1734207884542546382](https://twitter.com/Red_Tabara/status/1734207884542546382), et SOS Médias, « Gihanga: une personne tuée dans une attaque armée », <https://www.sosmediasburundi.org/2023/12/11/gihanga-une-personne-tuee-dans-une-attaque-armee/>, 11 décembre 2023; information d'une habitante locale, 12 décembre 2023.



## 2. Le caractère évolutif du déploiement burundais au Sud-Kivu

RED-Tabara semblait être la principale cible de l'armée burundaise lors de son entrée officielle en RDC en décembre 2021.<sup>11</sup> Après plusieurs affrontements en 2022, les troupes burundaises auraient repoussé RED-Tabara hors de son fief dans la forêt d'Itombwe au Sud-Kivu ; aucun affrontement avec RED-Tabara n'a été signalé depuis plusieurs mois. L'emplacement exact du groupe et ses zones d'opération ne sont pas confirmés.

Après une rencontre entre le président Ndayishimiye et le président congolais Félix Tshisekedi en juillet 2021 à Kinshasa, la capitale congolaise, sur la manière de faire face à la menace posée par les groupes armés dans l'est de la RDC, des agents du service de renseignement burundais ont commencé à préparer le terrain au Sud-Kivu pour des déploiements clandestins de militaires burundais et d'*Imbonerakure*. L'IDHB a documenté en détail la planification, le recrutement et les premiers mois de l'opération militaire officielle du Burundi en RDC.<sup>12</sup>

Malgré les rapports et articles des médias et des organisations de la société civile burundaise décrivant cette opération, le porte-parole de l'armée burundaise et le ministre de la Défense ont démenti en janvier 2022 que des troupes burundaises menaient des opérations militaires en RDC.<sup>13</sup>

Des responsables de l'EAC ont tenu une série de réunions fin 2021 et début 2022 pour discuter de la situation sécuritaire dans l'est de la RDC. Alors que l'opération militaire officielle du Burundi était en cours au Sud-Kivu, les chefs d'état-major des forces armées burundaises et congolaises ont signé à Kinshasa en juillet 2022 une « Directive spéciale d'Opération conjointe », qui a fourni un cadre de travail à la coopération bilatérale.

En août 2022, l'opération militaire du Burundi en RDC est devenue officielle et le pays a formellement déployé ses premières troupes en RDC, composées de deux bataillons de 1 530 militaires pour opérer aux côtés d'un bataillon de 2 250 militaires des FARDC.<sup>14</sup> Le 24 août 2022, le président Ndayishimiye a adressé une lettre au président du Sénat burundais l'informant que l'armée avait déployé un bataillon d'infanterie au Sud-Kivu pour une durée de trois mois.<sup>15</sup>

---

<sup>11</sup> Voir l'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Une opération de dissimulation : La mission secrète du Burundi au Congo », [https://burundihri.org/french/july\\_2022.php](https://burundihri.org/french/july_2022.php), juillet 2022.

<sup>12</sup> Voir l'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Une opération de dissimulation : La mission secrète du Burundi au Congo », [https://burundihri.org/french/july\\_2022.php](https://burundihri.org/french/july_2022.php), juillet 2022.

<sup>13</sup> Iwacu, « L'armée burundaise rejette les allégations de la présence de ses troupes en RDC », <https://www.iwacu-burundi.org/larmee-burundaise-rejette-les-allegations-de-la-presence-de-ses-troupes-en-rdc/>, 7 janvier 2022.

<sup>14</sup> Documents confidentiels issus d'une réunion privée entre des responsables des FARDC et de la FDNB qui a eu lieu à Bujumbura les 16 et 17 janvier 2023 pour évaluer les opérations militaires dans l'est de la RDC, archivés par l'IDHB ; SOS Médias, « Burundi : la FDNB s'exprime pour la première fois sur sa présence en RDC et nie », <https://www.sosmediasburundi.org/2022/01/29/burundi-la-fdnb-sexprime-pour-la-premiere-fois-sur-sa-presence-en-rdc-et-nie/>, 29 janvier 2022.

<sup>15</sup> Lettre archivée par l'IDHB.

Ndayishimiye n'a cependant pas admis qu'aux côtés des militaires burundais, un grand nombre d'*Imbonerakure* avaient été recrutés et trompés pour participer à une mission de combat clandestine.<sup>16</sup>

Un haut responsable des FARDC au Sud-Kivu a déclaré que les *Imbonerakure* semblaient opérer en dehors de la structure de commandement militaire. « *On (la hiérarchie militaire à Bukavu) nous a distribué un document comme manuel de procédure, qui expliquait toutes les voies et moyens de l'opération conjointe. Mais aujourd'hui ce document n'est plus respecté, car les éléments qu'on nous a amenés ici en RDC sont des jeunes Imbonerakure. Ils n'ont pas de formation solide. Ils sont brutaux. Et eux-mêmes proclament ouvertement (lorsqu'ils sont ivres) qu'ils viennent d'être formés à la hâte par leur gouvernement juste pour cette mission... C'est leur récompense pour le travail fait dans les années passées.* »<sup>17</sup>

Le même responsable des FARDC a indiqué qu'au début de l'opération, les militaires burundais étaient déployés sur des positions militaires dans les régions du Sud-Kivu souvent appelées Moyens et Hauts plateaux. « *Ces militaires burundais commettent des agressions à l'endroit de la population locale pendant leur passage* », a-t-il déclaré. « *Cette opération (militaire) a été planifiée sans notre consentement, nous les FARDC. Nous n'avons rien à dire ; l'ordre vient du haut niveau. Et cet ordre n'est pas en notre faveur.* »<sup>18</sup>

Lors d'une réunion privée à Bujumbura en janvier 2023, des responsables militaires burundais et congolais ont évalué les opérations conjointes au Sud-Kivu. Un responsable militaire congolais impliqué dans l'opération a affirmé qu'outre les RED-Tabara et les FNL-Nzabampema, l'armée burundaise avait ciblé des groupes armés congolais, dont Mekanika, dirigé par le colonel Michel Mekanika, un déserteur des FARDC ; les Maï-Maï Yakutumba, dirigés par William Amuri ; et une coalition de groupes armés comprenant les Maï-Maï Kijangala, les Maï-Maï Buhirwa et Ngumino, dirigée par Nyamusaraba Shaka.<sup>19</sup>

Des sources militaires burundaises et congolaises ont toutefois affirmé en privé que l'objectif premier de leurs militaires déployés au Sud-Kivu était d'attaquer les groupes armés burundais, et non les groupes armés congolais.<sup>20</sup> Les troupes burundaises ont collaboré pendant des mois avec

<sup>16</sup> Pour plus d'informations sur le rôle des *Imbonerakure* dans l'opération militaire du Burundi en RDC, voir l'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Une opération de dissimulation : La mission secrète du Burundi au Congo », [https://burundihri.org/french/july\\_2022.php](https://burundihri.org/french/july_2022.php), juillet 2022.

<sup>17</sup> Entretien avec un haut responsable des FARDC, 23 août 2022.

<sup>18</sup> Entretien avec un haut responsable des FARDC, 23 août 2022.

<sup>19</sup> Documents confidentiels issus d'une réunion privée entre des responsables des FARDC et de la FDNB qui a eu lieu à Bujumbura les 16 et 17 janvier 2023 pour évaluer les opérations militaires dans l'est de la RDC, archivés par l'IDHB. Maï-Maï est un terme général utilisé pour désigner des groupes armés communautaires en RDC. Créés à l'origine pour défendre leur groupe ethnique ou leur localité, les Maï-Maï pillent, volent et collaborent désormais fréquemment avec d'autres groupes armés.

<sup>20</sup> Entretiens avec un militaire burundais, 20 et 23 octobre 2023 ; entretien avec un responsable militaire burundais, 29 octobre 2023 ; entretien avec un responsable militaire congolais, 24 août 2022.

Kijangala, Nyamusaraba et d'autres groupes armés congolais qu'ils avaient pour mission d'éradiquer.<sup>21</sup>

Un dirigeant Maï-Maï congolais du Sud-Kivu a déclaré, en août 2022 : « *Ces (militaires) burundais collaborent avec les groupes Maï-Maï de Kijangala, Buhorwe et Kapapa.* » Il a indiqué que les Maï-Maï étaient utilisés comme éclaireurs et facilitateurs pour les *Imbonerakure* qui collaboraient avec l'armée burundaise.<sup>22</sup> Les groupes Maï-Maï ont fourni un soutien logistique aux troupes burundaises lors de leur passage en RDC, ainsi que des informations sur l'emplacement des bases militaires des FNL-Nzabampema et RED-Tabara. Ils ont également fourni des informations sur les Maï-Maï Biloze Bishambuke, un groupe de combattants armés qui a soutenu RED-Tabara dans le passé.<sup>23</sup> Kijangala se serait rendu aux FARDC en avril 2023. Les FARDC auraient arrêté le chef des Maï-Maï Kapapa en novembre 2023.<sup>24</sup>

Comme RED-Tabara devenait une menace moindre, l'armée burundaise a tourné son attention vers les FNL-Nzabampema début 2023. Un militaire burundais qui avait été déployé au Sud-Kivu à la mi-2023 a cependant déclaré que la dernière confrontation à grande échelle avec des combattants des FNL-Nzabampema avait eu lieu vers mai 2023.<sup>25</sup>

L'armée burundaise a également déployé des bataillons du Task Force Commando (TAFOC) en RDC. Un responsable militaire burundais familier des opérations en RDC a déclaré que les militaires du TAFOC étaient officiellement déployés au Sud-Kivu, mais fin 2023, certains étaient partis au Nord-Kivu pour combattre le M23.<sup>26</sup> Début octobre 2023, sept déploiements TAFOC avaient été envoyés en RDC. Un autre responsable militaire burundais a confirmé cette information et indiqué que deux groupes distincts de militaires burundais avaient été entraînés ou avaient transité par le camp Mudubugu dans la province de Bubanza, dans l'ouest du Burundi : un groupe de militaires officiellement reconnus par l'EAC, qui ont été déployés au Nord-Kivu, et un autre chargé d'attaquer les groupes armés burundais au Sud-Kivu.<sup>27</sup>

---

<sup>21</sup> Voir l'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Une opération de dissimulation : La mission secrète du Burundi au Congo », [https://burundihri.org/french/july\\_2022.php](https://burundihri.org/french/july_2022.php), juillet 2022.

<sup>22</sup> Entretien avec un leader Maï-Maï congolais, 28 août 2022.

<sup>23</sup> Pour plus d'informations sur les groupes armés congolais qui soutenaient RED-Tabara, voir l'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Une opération de dissimulation : La mission secrète du Burundi au Congo », [https://burundihri.org/french/july\\_2022.php](https://burundihri.org/french/july_2022.php), juillet 2022.

<sup>24</sup> Information d'une source confidentielle au Sud-Kivu, 13 avril 2023 ; SOS Médias, « Uvira (RDC) : arrestation d'un responsable Maï-Maï qui collabore avec les autorités burundaises », <https://www.sosmediasburundi.org/2023/11/12/uvira-rdc-arrestation-dun-responsable-mai-mai-qui-collabore-avec-les-autorites-burundaises/>, 12 novembre 2023.

<sup>25</sup> Entretiens avec un militaire burundais, 20 et 23 octobre 2023.

<sup>26</sup> Entretien avec un responsable militaire burundais, 5 novembre 2023 ; documents confidentiels issus d'une réunion privée entre des responsables des FARDC et de la FDNB qui a eu lieu à Bujumbura les 16 et 17 janvier 2023 pour évaluer les opérations militaires dans l'est de la RDC, archivés par l'IDHB ; entretien avec un responsable militaire burundais, 9 octobre 2023 ; Radio France Internationale, « La RDC et le Burundi signent un accord de coopération sécuritaire », <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230829-accord-s%C3%A9curitaire-entre-la-rdc-et-le-burundi>, 29 août 2023.

<sup>27</sup> Entretien avec un responsable militaire burundais, 9 octobre 2023.

Fin 2023, des militaires burundais recrutés pour les opérations militaires au Nord et Sud Kivu ainsi que pour les missions de maintien de la paix en République centrafricaine et en Somalie ont été formés ou sont passés par le camp Mudubugu. Un militaire déployé au Sud-Kivu a expliqué que les responsables militaires et les soldats doivent participer à l'opération militaire en RDC avant d'être acceptés dans des missions de maintien de la paix comme celles déployées en Somalie ou en République centrafricaine. Un autre responsable militaire a déclaré que les militaires qui avaient été déployés en RDC avaient la priorité pour être déployés dans des missions internationales de maintien de la paix, ce qui a motivé certains militaires car ceux qui sont déployés au Sud-Kivu ne reçoivent pas de compensation supplémentaire.<sup>28</sup>

### **3. Officiers supérieurs burundais impliqués dans l'opération au Sud-Kivu**

Le **général-major Ignace Sibomana**, commandant adjoint de la force terrestre de la FDNB depuis novembre 2022,<sup>29</sup> a joué un rôle de premier plan dans les opérations militaires du Burundi au Sud-Kivu et a une longue expérience en RDC.<sup>30</sup>

Sibomana s'est formé au sein du Parti pour la libération du peuple hutu (PALIPEHUTU), parti d'opposition, au Burundi dans les années 1990, au début de la guerre civile au Burundi.<sup>31</sup> Il a ensuite travaillé au sein de la branche du renseignement militaire des FDD – la branche armée du CNDD-FDD pendant la guerre civile – et était basé dans l'est du Congo.<sup>32</sup>

Il a occupé divers postes de commandement militaire au Burundi, notamment le poste puissant de chef du renseignement militaire national (connu sous le nom de G2) tout au long de la crise politique et des droits humains de 2015 – l'une des périodes de répression les plus brutales au Burundi ces dernières années ; il était auparavant chef du renseignement militaire de la 5<sup>ème</sup> zone militaire, dans la province de Makamba. De 2019 à novembre 2022, il a été chef du département de logistique des forces armées (appelé G4), poste lucratif dans lequel il a participé à la négociation de contrats d'approvisionnement en biens et services à l'armée.<sup>33</sup> En juillet 2023, il a dirigé une évaluation de la force régionale de l'EAC en RDC.<sup>34</sup>

---

<sup>28</sup> Entretiens avec un militaire burundais après son déploiement en RDC, 20 et 23 octobre 2023 ; entretien avec un responsable militaire burundais, 29 octobre 2023. Certains militaires burundais, en particulier des officiers, ont gagné des sommes d'argent relativement importantes en servant dans des missions de maintien de la paix.

<sup>29</sup> Décret n°100/150 portant nomination de certains cadres au ministère de la défense nationale et des anciens combattants et à l'état-major de la force de défense nationale du Burundi, <https://www.presidence.gov.bi/wp-content/uploads/2022/11/Decret-No-150-du-16-novembre-2022-portant-Nomination-de-Certains-Cadres-au-Ministere-de-la-Defense-Nationale.pdf>, 16 novembre 2022.

<sup>30</sup> Entretiens avec un militaire burundais déployé en RDC, les 20 et 23 octobre 2023 ; entretien avec un militaire burundais, 29 octobre 2023 ; informations provenant d'une source confidentielle, 9 mars 2023.

<sup>31</sup> Les FNL étaient la branche armée du PALIPEHUTU. Le mouvement était souvent appelé PALIPEHUTU-FNL.

<sup>32</sup> Entretien avec un responsable militaire burundais, 12 octobre 2023.

<sup>33</sup> Décret n°100/143 du septembre 2019 portant nomination de certains cadres du ministère de la défense nationale et des anciens combattants et de l'État-Major de la force de défense nationale du Burundi, <https://www.presidence.gov.bi/wp-content/uploads/2019/10/scan0004.pdf>, 19 septembre 2019.

<sup>34</sup> <https://x.com/Ikiriho/status/1678023178583506944?s=20>.

Sibomana est impliqué dans des opérations militaires non officielles et officielles en RDC depuis au moins fin 2021, lorsqu'il a jeté les bases de l'opération clandestine. En juillet 2022, Sibomana ainsi qu'un groupe d'autres responsables militaires se sont rendus à Uvira, au Sud-Kivu, pour préparer la transition vers une opération militaire officielle.<sup>35</sup> Un responsable militaire burundais a déclaré que le rôle de Sibomana impliquait la gestion des opérations conjointes entre les forces armées congolaises et burundaises.<sup>36</sup> Un militaire déployé au Sud-Kivu en juillet 2022 a déclaré que Sibomana et Prime Niyongabo avaient discuté avec des recrues dans la province de Bubanza de la manière dont elles devraient se comporter pendant l'opération militaire, avant leur déploiement en RDC.<sup>37</sup>

Des organisations burundaises et internationales de défense des droits humains, ainsi que d'autres sources, ont signalé l'implication de Sibomana dans des enlèvements, des meurtres ainsi que des arrestations arbitraires au Burundi au cours des années précédentes, en particulier lorsqu'il était chef du renseignement militaire.<sup>38</sup>

Un responsable militaire, qui a travaillé en étroite collaboration avec lui pendant cette période, a déclaré que Sibomana avait supervisé l'assassinat d'opposants présumés au gouvernement ; leurs corps ont été jetés dans le lac Tanganyika. Il a indiqué que certaines personnes arrêtées ont été amenées au bureau du G2 ou à la police militaire, et que d'autres ont ensuite disparu. « Une fois, un véhicule est tombé en panne et ils en ont appelé un autre. J'étais dans le convoi qui allait remplacer le véhicule en panne. Je pouvais voir des gens ligotés dans le véhicule (en panne). Ils étaient à l'agonie », a-t-il déclaré, soulignant qu'on lui avait dit que les corps des victimes avaient été transportés vers les provinces de Cankuzo et Muyinga. « À Muyinga, ils ont été jetés dans une rivière. »

Il a expliqué que Sibomana entretenait une équipe d'hommes de main chargés d'arrêter les opposants présumés au gouvernement : « Ignace (Sibomana) avait des personnes de confiance dans différents camps militaires, des capitaines et des sous-officiers... Ils allaient chercher (les individus) qui étaient arrêtés sur le terrain (et les amenaient au) Service national de renseignement. »<sup>39</sup>

Le Département du Trésor des États-Unis a imposé des sanctions ciblées à l'encontre de Sibomana en 2016 pour son implication, entre autres, dans « des opérations visant les opposants au régime de (l'ancien) président Nkurunziza » et des « opérations de 'purification' à Bujumbura contre les opposants à la candidature du président pour un troisième mandat. »<sup>40</sup> Les sanctions ont été levées en 2021.

<sup>35</sup> Entretien avec un responsable militaire burundais, 1<sup>er</sup> novembre 2022.

<sup>36</sup> Entretien avec un responsable militaire burundais, 29 octobre 2023.

<sup>37</sup> Entretien avec un responsable militaire burundais, 9 mars 2023.

<sup>38</sup> Voir par exemple, « Burundi : Disparition forcée de l'Adjudant-major Deo Ndagijimana », <https://focode.org/burundi-disparition-forcee-de-ladjudant-major-deo-ndagijimana/>, 28 juin 2017.

<sup>39</sup> Entretien avec une source militaire, 15 août 2019.

<sup>40</sup> Département du Trésor des États-Unis, « Treasury sanctions three individuals for contributing to the ongoing violence in Burundi », <https://home.treasury.gov/news/press-releases/jl0473>, 2 juin 2016.

Le **colonel Ildephonse Baranyikwa**, ancien chef de la police militaire du Burundi, était le commandant du contingent burundais déployé au Nord-Kivu dans le cadre de la force régionale de l'EAC. Avant d'occuper ce poste, il était parmi les plus hauts responsables militaires burundais impliqués dans l'opération militaire conjointe en RDC.<sup>41</sup> Il a joué un rôle crucial dans la préparation de l'opération militaire clandestine du Burundi au Sud-Kivu. Un militaire burundais qui avait été déployé au Sud-Kivu a déclaré que Baranyikwa avait effectué plusieurs voyages en RDC en 2021.<sup>42</sup>

Baranyikwa aurait commis des violations des droits humains alors qu'il commandait le camp Muha à Bujumbura début 2015, lors de manifestations contre le troisième mandat du président Nkurunziza. La police a arrêté des manifestants et les a emmenés au camp Muha où ils ont été torturés et maltraités. Un ancien militaire a déclaré avoir vu Baranyikwa battre des détenus, dont des enfants, dans le camp.<sup>43</sup>

En septembre 2021, l'ONU aurait rejeté la nomination de Baranyikwa à la tête d'un bataillon burundais de maintien de la paix en République centrafricaine, en raison de son implication présumée dans des violations des droits humains au Burundi.<sup>44</sup>

Fin 2022, lorsque des membres de l'armée burundaise ont commis des violations des droits humains dans la région du Sud-Kivu connue sous le nom de Hauts plateaux, Baranyikwa aurait été commandant à Bijombo, un village stratégique près de la forêt d'Itombwe où RED-Tabara aurait été en activité.<sup>45</sup> Un militaire basé en RDC au même moment que Baranyikwa a déclaré qu'il pensait que Baranyikwa était « *très apprécié* » par les autorités militaires en raison de sa connaissance de la RDC acquise pendant la guerre civile au Burundi et qu'il était « *impitoyable* » en ce qui concernait le traitement des opposants armés.<sup>46</sup>

Baranyikwa a été blessé lors d'affrontements avec des combattants du FNL-Nzabampema en RDC en septembre ou octobre 2022, et il a été évacué vers un hôpital militaire de Bujumbura.<sup>47</sup> Il a été remplacé par Zénobé Niyonzima, l'ancien chef du 212<sup>ème</sup> bataillon basé dans la forêt de la Rukoko dans la province de Bubanza.<sup>48</sup> Des sources militaires burundaises ont indiqué qu'à début novembre 2023 Niyonzima était toujours basé au Sud-Kivu.<sup>49</sup>

---

<sup>41</sup> Entretien avec une source confidentielle, 5 janvier 2023 ; entretien avec un militaire burundais déployé en RDC, 2 décembre 2022.

<sup>42</sup> Entretien avec un militaire burundais déployé en RDC en 2022, 2 décembre 2022.

<sup>43</sup> Entretien avec une source militaire confidentielle, 15 août 2019. Voir également « Rapport final détaillé de la Commission d'enquête sur le Burundi », <https://www.ohchr.org/fr/hr-bodies/hrc/co-i-burundi/co-i-burundi>, 18 septembre 2017.

<sup>44</sup> Radio Inzamba, « Accusé d'avoir trop de sang sur les mains, le lieutenant-colonel Ildephonse Baranyikwa n'ira pas en Centrafrique », <https://inzamba.org/accuse-davoir-trop-de-sang-sur-les-mains-le-lieutenant-colonel-ildephonse-baranyikwa-nira-pas-en-centrafrique/>, 24 septembre 2021.

<sup>45</sup> Information d'un militaire burundais en RDC, 18 octobre 2023.

<sup>46</sup> Information d'un responsable militaire burundais qui a participé à l'opération militaire en RDC, 5 novembre 2023.

<sup>47</sup> Entretiens avec des sources militaires, 22 octobre et 26 novembre 2022.

<sup>48</sup> Information d'un militaire burundais basé en RDC et d'une autre source militaire, 10 mars et 18 octobre 2023.

<sup>49</sup> Information d'un militaire burundais basé en RDC, 18 octobre 2023 ; entretien avec un responsable militaire burundais, 29 octobre 2023 ; informations d'un responsable militaire burundais, 10 novembre 2023.



Le **brigadier général Emmanuel Haringanji**, chef de la 320<sup>ème</sup> brigade, a été commandant des forces burundaises au Sud-Kivu pendant plusieurs mois en 2022 et 2023.<sup>50</sup> Plusieurs sources affirment qu'il a été transféré fin 2023 au Nord-Kivu où il a été nommé commandant du Premier Contingent des forces burundaises basé au Nord-Kivu.<sup>51</sup>

Un responsable des FARDC qui travaillait au Sud-Kivu ainsi que d'autres sources ont déclaré que Haringanji et le **lieutenant-colonel Ezéchiel Ntivyishimirwa** commandaient les troupes burundaises au Sud-Kivu fin 2022.<sup>52</sup> L'IDHB a documenté plusieurs cas de violations des droits humains commises par des membres de l'armée burundaise qui auraient été sous leur commandement pendant cette période (voir chapitre 4). En octobre 2023, Ntivyishimirwa était le commandant burundais en charge du 3<sup>ème</sup> bataillon près de Masango, un village proche de la forêt d'Itombwe sur les Hauts plateaux.<sup>53</sup>

Haringanji était auparavant commandant de la 120<sup>ème</sup> brigade basée dans la province de Bubanza et il a dirigé le contingent burundais des forces de maintien de la paix en République centrafricaine en 2019.<sup>54</sup>

#### **4. Violations des droits humains commises par des membres de l'armée burundaise au Sud-Kivu**

Des victimes congolaises de violations des droits humains ainsi que des membres de leurs familles ont déclaré que des militaires burundais opérant dans des villages des Hauts plateaux avaient violé des femmes et des filles et battu des individus qu'ils soupçonnaient de collaborer avec des groupes armés burundais ou de désobéir à leurs ordres. Dans certains cas, des militaires des FARDC sont intervenus et ont mis fin aux mauvais traitements. Dans d'autres cas, ils n'étaient pas présents ou ne sont pas intervenus.

Un Congolais de 39 ans originaire du Sud-Kivu a déclaré que le 18 septembre 2022, les troupes burundaises ont encerclé un marché dans un village de la forêt d'Itombwe, ont interrogé tous les hommes en âge de servir dans l'armée et les ont fouillés à la recherche de tatouages, ce qui, selon eux, était une indication qu'ils étaient membres d'un groupe Maï-Maï qui collaborait avec RED-Tabara. L'homme a expliqué :

---

<sup>50</sup> Entretien avec un militaire burundais déployé au Sud-Kivu, les 20 et 23 octobre 2023.

<sup>51</sup> Radio Publique Africaine, « Des militaires burundais dans les rangs des FARDC à Goma », <https://www.rpa.bi/index.php/actualites/regional1/des-militaires-burundais-dans-les-rangs-des-fardc-a-goma>, 6 octobre 2023 ; information de militaires burundais basés en RDC, 18 octobre 2023 ; lettre d'Ildephonse Baranyikwa, commandant du premier contingent burundais de la Communauté d'Afrique de l'Est RF-RDC demandant des armes et des munitions aux FARDC, 21 juillet 2023, archivée par l'IDHB.

<sup>52</sup> Entretien avec un responsable des FARDC basé au Sud-Kivu fin 2022, 16 octobre 2023.

<sup>53</sup> Entretien avec un militaire burundais basé en RDC, 18 octobre 2023.

<sup>54</sup> Burundi Forum, « Visite du commandant du 5ème contingent burundais au secteur centre », <https://burundi-forum.org/34143/visite-du-commandant-du-5eme-contingent-burundais-au-secteur-centre/>, 28 juillet 2019 ; Agence Burundaise de Presse, « La sécurité est globalement bonne en province Bujumbura », <https://abpinfos.com/la-securite-est-globalement-bonne-en-province-bujumbura>, 23 avril 2019.

*« Ils ont laissé ceux sur qui on n'a pas trouvé de tatouages. J'étais parmi ceux qui ont été libérés, mais mon beau-frère a été sérieusement battu. Tous ceux qui avaient des tatouages étaient fouettés jusqu'à ce qu'ils acceptent de ne plus être avec les Maï-Maï. Un lieutenant des FARDC qui était avec quelques soldats (congolais) a aussi participé en fouettant des gens aux côtés des Burundais. Nous avons remis un mouton et une somme de 100 000 francs congolais (environ 50 USD) au commandant burundais. (Les commandants burundais et FARDC) ont exigé à tout le monde de donner de l'argent (pour que les victimes soient relâchées). »<sup>55</sup>*

Des militaires burundais ont fouillé les maisons à la recherche de membres de RED-Tabara à Masango, un village isolé près de la forêt d'Itombwe, en septembre 2022. Ils ont arrêté trois femmes et 12 enfants lors de la rafle, les ont emmenés à leur base militaire à Masango et les ont accusés d'être les épouses et les enfants de membres de RED-Tabara. Un chef de village a déclaré qu'il s'était rendu à la base de l'armée burundaise pour savoir où ils se trouvaient :

*« Quand j'ai demandé (des informations) sur ces 3 femmes et les 12 enfants, des militaires burundais et un FARDC m'ont répondu... que ces gens avaient déjà été transférés à la hiérarchie (...) Ils ont dit : 'Ces détenus ne sont pas ici, ils sont partis auprès de nos chefs'. J'ai insisté pour savoir : 'C'est où ?' Ils m'ont chassé, m'intimidant avec leurs armes. Un soldat burundais a dit : 'Nous ne blaguons pas. Si je pointe mon arme sur toi, je dois tirer. Fous le camp.' »<sup>56</sup>*

Les femmes et les enfants ont été libérés trois jours plus tard. L'une des femmes a déclaré à un membre de sa famille que des militaires burundais l'avaient violée à plusieurs reprises. Elle a expliqué qu'un militaire burundais avait dit aux femmes détenues que son « patron » voulait les voir, puis avait emmené chaque femme dans une direction distincte ; les femmes pensaient qu'elles allaient être interrogées. Le fils adolescent de l'une des femmes qui était détenu avec elle a déclaré que pendant leur détention au camp militaire burundais, des militaires burundais venaient parfois emmener sa mère.<sup>57</sup>

Le chef de village a affirmé qu'à sa connaissance, les militaires burundais auparavant basés à Masango (qui avaient depuis été remplacés) n'avaient pas commis de violences sexuelles mais qu'ils « étaient des voleurs ; ils ont volé nos vaches, nos cochons et nos moutons et les ont mangés devant leurs propriétaires. »<sup>58</sup>

Lors d'un autre incident survenu en septembre 2022 dans un village des Hauts plateaux de la forêt d'Itombwe, où des groupes armés burundais étaient censés opérer, des militaires burundais ont violé une femme de 27 ans et sa belle-sœur de 16 ans.

---

<sup>55</sup> Entretien avec un témoin congolais, 19 juin 2023.

<sup>56</sup> Entretien avec un habitant de Masango, 16 juin 2023.

<sup>57</sup> Entretien avec un habitant de Masango, 16 juin 2023.

<sup>58</sup> Entretien avec un habitant de Masango, 16 juin 2023.

Vers 17 heures, la femme plus âgée a vu des gens fuir le village et a entendu des coups de feu. Elle s'est enfermée dans sa maison et a attendu que les combats cessent. Le lendemain matin, des militaires burundais ont fouillé d'autres maisons de son village. « *Vers midi, nous avons quitté la maison et entendu que certains voisins se plaignaient qu'ils avaient été torturés et qu'on avait pillé leurs biens de valeur* », a-t-elle expliqué.<sup>59</sup>

Une semaine plus tard, des militaires burundais sont revenus chez elle. « *Ils ont jeté une grosse pierre sur ma porte et sont entrés directement. Ils ont demandé à mon mari de sortir son arme. Il leur a répondu 'je ne suis pas militaire pour avoir une arme, je suis un simple cultivateur'*. » Les militaires ont trouvé une machette dans le salon que l'homme utilisait pour cultiver. Ils l'ont frappé avec leurs armes, lui ont donné des coups de pied et lui ont marché dessus, le blessant. Puis ils l'ont emmené dehors.

Deux militaires, munis de téléphones et de deux talkies-walkies Motorola, ont violé la femme et sa belle-sœur de 16 ans devant les trois enfants de la femme plus âgée. Alors que les femmes criaient à l'aide, les militaires leur ont dit : « *Vous ne pouvez rien faire ; le village est entre nos mains. Dites à vos fils Mai-Mai qui collaborent avec les FNL, ils se croient malins... que nous vous avons fait ça. On ne blague pas comme vos militaires FARDC qui sont faibles devant ce petit groupe (Mai-Mai). Nous, nous sommes de grands guerriers burundais. Dites à vos fils Mai-Mai de ne pas entrer dans nos affaires de traquer les FNL et autres rebelles burundais. Qu'ils nous laissent faire nos opérations. Il est temps pour nous de devenir riches aussi.* »<sup>60</sup>

La plus jeune femme a déclaré que les hommes portaient des uniformes militaires burundais et parlaient le kirundi, ce qu'elle comprenait parce qu'elle avait vécu au Burundi lorsqu'elle était enfant : « *Quand j'ai essayé de résister, (un soldat burundais) a marché sur mes (parties intimes). Quand j'ai crié, il a dit que s'il le voulait, il pouvait m'épouser... Quand il a fini de (me violer), l'autre (soldat) qui avait (l'âge de) mon père, m'a sauté dessus. J'ai perdu connaissance.* »<sup>61</sup>

Lorsque la jeune femme a repris connaissance, une sage-femme locale la traitait avec des médicaments traditionnels parce qu'elle saignait abondamment, mais cela n'a pas été d'un grand secours. Les deux femmes ont finalement été transportées à l'hôpital.

En novembre 2022, un homme de 67 ans était assis avec un voisin à Malimba, un village des Hauts plateaux, lorsqu'un groupe de jeunes Congolais, de militaires des FARDC et d'autres personnes est passé à côté de lui, transportant des soldats burundais blessés sur des brancards. Un militaire burundais muni d'un talkie-walkie, qui semblait être un commandant, lui a demandé comment il pouvait regarder passer un soldat blessé et ne pas lui proposer son aide. « *Vous ne les aidez pas alors qu'ils sont en train de mourir pour votre paix (la paix dans votre pays)* », lui a dit le militaire.

<sup>59</sup> Entretien avec un témoin congolais, 23 novembre 2022.

<sup>60</sup> Entretien avec un témoin congolais, 23 novembre 2022.

<sup>61</sup> Entretien avec un témoin congolais, 23 novembre 2022.

Il a demandé aux hommes de les suivre pour qu'ils puissent aider les blessés à rejoindre Uvira, et il leur a dit : « *Sinon, s'ils meurent avant d'y arriver, nous allons payer le prix.* »

« *On a dit à ces soldats qu'à notre âge, nous (l'homme et son voisin) ne sommes plus capables de transporter même 1kg d'ici jusqu'à Uvira* », a expliqué l'homme. L'un des militaires burundais lui a attaché les mains avec une corde et l'a frappé ainsi que son voisin avec un fouet. D'autres militaires burundais sont arrivés derrière eux et les ont également battus. « *C'est grâce aux cris de nos femmes et de nos enfants, et l'intervention d'un Major des FARDC qui est arrivé avec ses deux gardes du corps, que nous avons été abandonnés sur le sentier.* »<sup>62</sup>

Un militaire burundais revenu au Burundi en octobre 2023 après un déploiement de six mois au Sud-Kivu a déclaré que les militaires burundais volaient fréquemment le bétail des habitants congolais dans les zones où ils opéraient. Les militaires identifiaient des éleveurs de bétail et les accusaient de voler du bétail, puis ils rassemblaient tout leur bétail et le gardaient. Pour reprendre possession du bétail, les agriculteurs devaient donner aux militaires burundais au moins deux vaches. Les militaires ont ensuite utilisé les Maï-Maï de la région pour localiser les marchés où ils pouvaient vendre les vaches et empocher l'argent.<sup>63</sup>

Des militaires burundais ont également forcé des civils congolais à travailler pour eux et les ont traités durement. En avril 2023, près du village de Masango, deux militaires burundais ont arrêté cinq jeunes hommes et leur ont crié : « *Vous les gars, amis de RED-Tabara ! Si vous refusez de venir ici, nous allons vous tirer dessus.* » Les militaires leur ont donné des machettes et leur ont dit de couper des branches pour soutenir leurs tentes. Quand l'un des hommes a demandé à rentrer chez lui, un militaire l'a jeté à terre et l'a battu jusqu'au sang. Il a dit aux quatre autres de l'emmener. Un proche de la victime a déclaré : « *(Les militaires burundais) ne veulent pas voir des hommes libres. Ici dans toute cette partie, tout jeune (des ethnies) Fuliru ou Nyindu ou Bembé est (considéré) comme un Maï-Maï d'Ilunga qui était allié à Red Tabara. Ils arrêtent sans pitié et font travailler durement des gens. C'est comme si on était à l'époque de la colonisation.* »<sup>64</sup>

## 5. Violences sexuelles commises par des Imbonerakure

L'IDHB s'est entretenue avec des victimes congolaises, des *Imbonerakure* et des responsables des FARDC qui ont déclaré que des *Imbonerakure* avaient commis des abus au Sud-Kivu en 2022, notamment des viols, des recrutements forcés et des mauvais traitements. Étant donné que de nombreux *Imbonerakure* portaient des uniformes militaires complets ou partiels, il était souvent difficile pour les civils congolais de les différencier des militaires burundais. Après août 2022, date

<sup>62</sup> Entretien avec un témoin congolais, 14 juin 2023.

<sup>63</sup> Entretiens avec un militaire burundais, 20 et 23 octobre 2023.

<sup>64</sup> Entretien avec un membre de la famille d'une victime congolaise, 13 juin 2023.

à laquelle l'opération militaire burundaise est devenue officielle, moins d'*Imbonerakure* ont participé à l'opération militaire.<sup>65</sup>

Une Congolaise de 32 ans a raconté qu'en octobre 2022, elle a croisé 12 hommes sur la route à proximité d'un village minier de la forêt d'Itombwe, vêtus d'uniformes militaires et de vêtements civils. Tous étaient armés de fusils ou de machettes. Ils l'ont arrêtée et lui ont parlé en kirundi ; certains d'entre eux l'ont reconnue de son lieu de travail. La femme les a reconnus et savait qu'il s'agissait d'*Imbonerakure*. « *Je connaissais bien ces hommes* », a-t-elle affirmé. « *L'un d'eux venait souvent (là où elle travaillait) et il me parlait beaucoup de la politique burundaise.* »

Les hommes lui ont demandé : « *Où sont tes clients, nos frères burundais ? Ils ne fréquentent pas là ces derniers jours ? Tu ne sais pas que nous avons appris qu'ils mangeaient chez toi le samedi et dimanche soir ? Donc c'est toi qui leur donnes à manger ici, or ils ont abandonné la mission (de combattre contre les groupes armés burundais).* »

Ils ont cité quatre noms et lui ont demandé si elle avait vu ces personnes. Elle leur a dit qu'elle ne savait pas de quoi ils parlaient. L'un des hommes lui a touché les seins et les autres ont commencé à la déshabiller de force. Ils l'ont emmenée loin de la route dans les broussailles où trois hommes l'ont violée pendant que les autres montaient la garde.

« *Après cet acte, ils m'ont frappée et craché sur le visage, et ils m'ont dit : 'Sors d'ici et ne dis rien car si tu parles, on viendra chez toi et ça sera ta mort.'* »<sup>66</sup>

Une femme de 36 ans d'un village près de Sange a déclaré qu'après avoir plaidé en faveur du retour du bétail d'un villageois auprès d'un chef local, elle avait reçu des messages téléphoniques de menaces d'un numéro inconnu. Deux jours plus tard, alors qu'elle préparait le dîner, deux hommes sont entrés chez elle, l'ont déshabillée devant ses enfants et ont enfoncé le canon de leur arme dans ses parties intimes. « *Ils m'ont insultée en kirundi en me disant : 'Ça te plaît ? C'est bon ?'* ». Elle a appris plus tard qu'il s'agissait d'*Imbonerakure* ayant collaboré avec un groupe armé congolais qui aurait été impliqué dans le vol du bétail.<sup>67</sup>

## 6. Atteintes aux droits humains par des groupes armés burundais

Des membres de RED-Tabara et des FNL-Nzabampema ont commis de graves atteintes aux droits humains en RDC ainsi qu'au Burundi ces dernières années. L'IDHB a recueilli les témoignages de plusieurs femmes congolaises qui ont déclaré avoir été violées par des hommes armés parlant le kirundi et portant une combinaison d'uniformes militaires et de vêtements civils. Ces femmes pensaient que les combattants appartenaient soit aux FNL-Nzabampema, soit au RED-Tabara ;

<sup>65</sup> Entretien avec un témoin congolais, 23 novembre 2022. Plusieurs autres sources ont confirmé que moins d'*Imbonerakure* ont participé à l'opération militaire au Sud-Kivu après août 2022.

<sup>66</sup> Entretien avec un témoin congolais, 23 novembre 2022.

<sup>67</sup> Entretien avec un témoin congolais, 2 décembre 2022.

l'IDHB n'a pas été en mesure de déterminer à quel groupe appartenait les assaillants. Dans d'autres cas, comme ceux décrits ci-dessous, les victimes ont pu identifier les combattants.

Un chef de village congolais a déclaré qu'en mars 2022, des combattants de RED-Tabara et Maï-Maï Ilunga, dirigés par Nicolas Niyukuri alias Gisiga, un chef RED-Tabara, sont entrés dans un village des Hauts plateaux. Des membres d'un groupe armé Banyamulenge résidaient dans le village.<sup>68</sup> Après avoir entendu des coups de feu à proximité, le chef de village s'est réfugié dans la forêt avec d'autres dirigeants locaux. Parce qu'il appartenait au même groupe ethnique que certains membres des Maï-Maï Ilunga, lui et les autres dirigeants locaux ont décidé de sortir de leur cachette après que les combattants eurent pris le contrôle du village.

*« Ils (les combattants de RED-Tabara et Maï-Maï Ilunga) m'ont directement mis par terre, » a déclaré le chef de village. « Peu après, Gisiga est arrivé et a dit aux combattants... 'C'est lui le chef qui héberge nos ennemis qui coopèrent avec le régime du Burundi'. Il m'a accusé d'être un ennemi du Congo quand (j'héberge) les Burundais et leurs alliés Banyamulenge. C'est à ce stade que Gisiga a demandé à nous tous qui avons déjà été arrêtés de lui donner chacun 10 vaches ; là, il nous a donné une heure pour nous exécuter. »*

Les combattants de RED-Tabara et de Maï-Maï Ilunga ont ensuite frappé les responsables locaux avec des fouets et leur ont donné des coups de poing et de pied. Gisiga est revenu plus tard et a demandé au chef de village s'il comprenait combien de fois RED-Tabara avait envoyé des émissaires pour lui dire de chasser les Banyamulenge de son village. Le chef de village a répondu : *« Je leur disais (de partir) mais en vain. (Les Banyamulenge) me disaient qu'ils allaient me tuer aussi car ils... ne peuvent aller nulle part. »* Son explication a irrité Gisiga qui a sorti un couteau comme s'il allait l'attaquer. *« Il a fini par me couper le lobe de l'oreille gauche. »*<sup>69</sup>

En novembre 2022, une femme de 27 ans et sa belle-mère ramassaient du bois de chauffage près de Fizi lorsqu'une douzaine d'hommes en uniforme militaire burundais et congolais parlant le kirundi les ont arrêtées. Ils ont demandé aux deux femmes si elles avaient vu un groupe d'individus qui avaient volé du bétail.

*« Nous avons dit non. Ils nous ont dit de passer devant car nous savions où sont nos frères voleurs. Nous sommes arrivés à un endroit dans la forêt et ils ont relâché ma belle-mère », a expliqué la femme. Les combattants ont ramené la femme à leur base où elle a été forcée de vivre avec eux pendant un mois ; elle a déclaré qu'ils l'ont violée à plusieurs reprises.*

*« Pendant le premier mois que j'ai vécu avec eux, ils ne parlaient qu'en kirundi. La première semaine, j'ai couché avec trois hommes, tous des Burundais de RED-Tabara. La deuxième semaine,*

---

<sup>68</sup> Les Banyamulenge sont un groupe ethnique dont les membres vivent sur les Hauts plateaux et dans d'autres régions de la RDC et entretiennent depuis longtemps des tensions avec d'autres groupes ethniques, en partie à cause de leurs origines historiques en dehors de la RDC.

<sup>69</sup> Entretien avec un témoin congolais, 26 juin 2023.



*je suis devenue la 'femme' de leur chef. J'ai oublié son nom. Il a (dit) qu'il allait m'amener au Burundi et que je verrai qu'il y a une bonne vie là-bas Un jour il m'a dit : 'Nous, le Red-Tabara, nous sommes plus fort que les autres forces armées au monde.' »<sup>70</sup>*

La femme a déclaré qu'elle et trois autres femmes qui étaient également détenues en captivité ont fui la base de RED-Tabara lorsque des militaires des FARDC ont poursuivi les combattants alors qu'ils retournaient à leur base. Les militaires des FARDC ont dit aux femmes de fuir. La femme qui avait été prise pour épouse a découvert plus tard qu'elle était enceinte et a été emmenée dans un hôpital régional.

## **7. Conclusion**

Depuis fin 2021, des membres de l'armée burundaise, ainsi que des membres de RED-Tabara, ont violé et maltraité des civils congolais au Sud-Kivu, à l'abri des regards du public, sans aucun contrôle ni responsabilité. Les violations des droits humains exposées dans ce rapport devraient inciter les acteurs internationaux à faire pression sur les hautes autorités burundaises, notamment le président et le chef d'état-major de la FDNB, Prime Niyongabo, pour qu'elles obligent leurs troupes à rendre des comptes ainsi qu'à clarifier qu'à moins que des enquêtes crédibles ne soient menées et que les auteurs et leurs commandants soient tenus pour responsables, aucun soutien ni formation ne sera apporté aux forces armées burundaises. Si cela n'est pas fait, il n'y aura pas de justice pour les victimes congolaises, et les auteurs de violations des droits humains au sein de l'armée burundaise continueront d'être promus et récompensés.

---

<sup>70</sup> Entretien avec un témoin congolais, avril 2023.